

Conférence sur la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors

Intervenant : Hervé Tournier, garde de la Réserve naturelle

1 - Les institutions

Le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) a été créé en 1970. Il s'étend sur 83 communes dans le Drôme et en Isère représentant une surface de 206 208 hectares et 53 000 Habitants. Son altitude varie de 180 m à 2453 m.

Il est remarquable par la richesse de sa biodiversité, sa richesse architecturale et sa richesse historique.

Il comporte de nombreux sites classés « Natura 2000 » comme la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors qui nous concerne. Ce programme européen vise à enrayer l'érosion de la biodiversité. Il est sous-tendu par deux directives, la « Directive Oiseaux » datant de 1979 et la « Directive Habitats » datant de 1992 qui visent à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels et marins identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

Il y existe aussi une Réserve biologique intégrale (RBI) dans la forêt du Cirque d'Archiane.

Le PNRV est un carrefour climatique : climat méditerranéen et climat continental montagnard. Observons les différences de végétation d'un côté à l'autre du col du Rousset.

La Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors s'étend sur 17 000 ha, ce qui représente 10 % du PNRV. C'est un site protégé qui est la plus vaste réserve terrestre en France.

Elle a été créée le 27 février 1985, la nouvelle de Châtillon- en -Diois faisant partie de ce territoire. Elle s'étend sur 40 km du Nord au Sud et 10 km en largeur, et son altitude est comprise entre 1050 et 2341m au Grand Veymont.

Le pastoralisme s'y pratique depuis plus de 1 000 ans et la présence humaine y est saisonnière.

C'est un massif karstique où l'eau se fait rare en surface et qui subit des influences climatiques très contrastées à la charnière entre les Préalpes du Nord et celles du Sud.

La biodiversité y est très riche : on y trouve par exemple 1500 espèces de fleurs dont 80 sont protégées, et 150 espèces d'oiseaux. Elle possède la plus grande forêt de pins à crochets des Alpes.

Un sentier de Grande Randonnée la traverse du Nord au Sud, c'est une activité très développée. Ce massif présente aussi un grand intérêt pour la spéléologie.

2 - Le métier de garde de la Réserve

Six gardes assermentés s'occupent de la protection de la Réserve naturelle. Leurs missions sont très variées et une formation scientifique importante est nécessaire.

Le garde de Réserve naturelle réalise la surveillance écologique, exerce la police de la nature et assure la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve.

Leur sont adjoints des éco-gardes qui s'occupent plus particulièrement de la signalétique de randonnée.

Tous veillent à ce qu'il n'y ait pas d'atteinte à l'environnement.

3 - Les espèces réintroduites et introduites dans le massif du Vercors

Pourquoi ? A la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} on assiste à la destruction des grands rapaces et des bouquetins.

Mais en 1976, une loi de protection de la Nature stipule que chaque animal appartient à un écosystème, d'où ces réintroductions. Les espèces réintroduites sont : le cerf, la marmotte, le vautour fauve, le bouquetin, le gypaète.

- Le mouflon a été introduit à Font d'Urle : c'est une proie sauvage pour le loup.

- Le cerf a été réintroduit en 1950.

- Le bouquetin des Alpes, introduit dans les années 1970-1980, provient de la Vanoise et de la réserve de chasse de Victor-Emmanuel. L'opération s'est faite en deux phases : 30 à Archiane, puis 20 dans le Royans. Ils sont maintenant 520 et une veille sanitaire leur est assurée.

- Le Vautour fauve a été réintroduit entre 2001 et 2007. Ces oiseaux proviennent d'Espagne et ont été lâchés à Chamaloc, où une station d'équarrissage naturel existe. Ils sont 70 couples à tourner entre Chironne, Archiane et Reychas.

Ils provoquent des polémiques, mais ils ne s'attaquent qu'à des animaux malades. Tous les programmes de réintroduction du Vautour fauve ont marché.

Les 4 types de vautours européens nichent dans le Sud du Vercors :

- le « grégaire » : le Vautour fauve

- l' « arboricole » : le Vautour Moine

- le « migrateur » : le percnoptère

- le « casseur d'os » : le Gypaète barbu.

Le sentier des « Vautours » d'Archiane propose 3 stations d'information sur les Vautours.

Ils ont une envergure de 2,5 m à 3 m sauf pour le percnoptère plus petit et présent seulement en été.

Pour le Gypaète barbu, 13 oiseaux ont pris leur envol, seuls 2 échecs ont été constatés.

L'aigle royal est revenu. Il est bien présent. C'est une espèce protégée depuis 40 ans.

L'accès à la Réserve des Hauts Plateaux est réglementé, ce qui a pour but de rendre le randonneur acteur de la protection de l'environnement. Elle est accessible à tous individuellement ou par des visites ou randonnées organisées par les accompagnateurs de moyenne montagne qui contribuent ainsi à la découverte de tous ces milieux.